

Cédants :

Êtes-vous prêts à passer le relais ?

Vous avez envie de passer à autre chose (autre vie, autre activité,...). Mais avant cela, vous devez vendre votre entreprise. Êtes-vous réellement prêt à passer le relais ? Répondez aux questions suivantes en toute honnêteté et vous aurez un début de réponse :

1. Savez-vous précisément quelles seront vos activités après la cession de votre entreprise ?
2. Votre entourage proche est-il informé de votre intention de céder ?
3. Avez-vous fait évaluer votre entreprise par un expert ?
4. Avez-vous mesuré les incidences fiscales et patrimoniales de la vente de votre entreprise en rencontrant un conseiller adéquat ?
5. Vos revenus futurs ont-ils été déterminés ?
6. Mes proches bénéficieront-ils d'une couverture sociale après la cession ?
7. Vous êtes-vous fixé une dead-line ?
8. Tous les associés de mon entreprise sont-ils prêts à céder leurs titres ?
9. Avez-vous déjà engagé des démarches pour vendre votre entreprise ?
10. Vous êtes-vous préparé à communiquer des informations et des chiffres sur votre entreprise ?

Vous avez répondu majoritairement **oui** à ces questions, vous pouvez passer à la prochaine étape : **savoir si votre entreprise est prête à être transmise.**

Ce n'est pas le cas et la date prévisionnelle de cession est éloignée, réalisez **une « TO DO » liste** pour ne rien oublier et ainsi **organiser votre départ en toute sérénité.**



Contact :
Service Économique
CGPME Languedoc-Roussillon
06 89 64 62 34

ARTE PME a pour objectif de :

- Sensibiliser les entrepreneurs à la nécessité d'anticiper et de préparer la transmission, et les aider à trouver le repreneur pertinent.
- Informer, accompagner et orienter les cédants et les repreneurs d'entreprises vers les outils dédiés à la transmission-reprise.



Cette action est menée en partenariat avec